

LOTÉRIE ROMANDE RAPPORT FINANCIER

2015

FR DE



SOMMAIRE

2	Bilan
3	Compte de résultat
4	Tableau de financement
5	Tableau des capitaux propres & Répartition
6	Répartition par canton
7	Annexe
18	Rapport de l'organe de révision

BILAN

(en CHF)

		Notes	2015	2014
ACTIF				
Actifs circulants	Liquidités	3	174'014'632	181'304'724
	Dépôts à court terme	4	40'549'002	40'278'946
	Dépositaires	5	12'411'201	12'397'831
	Autres créances à court terme	6	15'768'491	17'391'068
	Stocks nets	7	3'337'757	3'027'937
	Actifs de régularisation	8	5'521'281	7'519'930
				251'602'363
Actifs immobilisés	Immobilisations corporelles	9	60'029'951	49'792'910
	Immobilisations financières	10	23'085'809	23'086'204
	Immobilisations incorporelles	11	14'612'220	17'931'044
			97'727'980	90'810'157
	TOTAL ACTIF		349'330'343	352'730'592
PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme	Gains et lots à payer	12	16'078'331	15'066'135
	Portefeuille joueurs	13	2'688'202	2'858'947
	Dettes fournisseurs	14	3'233'547	5'850'878
	Bénéfice à payer	15	46'343'367	42'713'545
	Autres passifs	16	4'814'463	6'103'341
	Provisions à court terme	17	2'803'592	2'871'884
	Passifs de régularisation	18	20'623'711	19'110'423
			96'585'213	94'575'154
Capitaux propres	Fonds de garantie		862'000	862'000
	Réserve libre		47'348'868	45'848'868
	Résultat net		204'534'261	211'444'570
		252'745'130	258'155'439	
	TOTAL PASSIF		349'330'343	352'730'592

COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)

		Notes	2015	2014
REVENU BRUT DES JEUX				
		20	376'822'634	387'641'965
Autres produits d'exploitation	Prescriptions et ajustements		5'225'013	5'250'151
	Produits de refacturations		437'567	494'257
Frais d'exploitation	Surveillance Comlot		-775'755	-762'660
	Prévention du jeu excessif		-1'884'113	-1'938'210
	Commissions	21	-70'463'545	-71'874'502
	Frais des vendeurs		-632'087	-666'000
	Fabrication des jeux		-4'962'429	-5'047'702
	Exploitation des jeux		-13'136'853	-14'493'180
	Informatique		-19'053'989	-18'653'355
	Frais de personnel		-27'734'261	-27'392'353
	Frais généraux et administratifs		-7'567'842	-7'053'482
	Marketing, publicité et communication		-13'817'968	-15'235'390
	Ventes et animations		-2'497'721	-2'695'550
	Amortissements		-15'365'692	-16'554'431
		Coûts d'exploitation	22	-104'768'843
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			204'592'958	211'019'560
	Charges et produits financiers	23	291'053	265'565
RÉSULTAT ORDINAIRE			204'884'011	211'285'125
	Charges et produits hors exploit. et except.	24	-349'750	159'445
RÉSULTAT NET			204'534'261	211'444'570

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en CHF)

	2015	2014
TRÉSORERIE INITIALE	181'304'724	191'068'390
Activité d'exploitation		
Résultat net	204'534'261	211'444'570
+ Amortissements et dépréciations	15'365'692	16'554'431
+/- Attributions / Dissolutions Provisions	-	-
+/- Autres éléments non monétaires	404	86
+/- Résultat provenant de la vente d'actifs immobilisés	-	93
Flux de trésorerie intermédiaire (Cash flow)	219'900'358	227'999'180
+/- Créances résultant de livraisons et prestations	-13'370	4'576'390
+/- Stocks	-309'821	-816'989
+/- Autres créances et actifs de régularisation	3'621'226	889'579
+/- Dettes fournisseurs	-2'617'331	-399'750
+/- Autres dettes à court terme et passifs de régularisation	997'569	-4'160'294
Variation du fonds de roulement	1'678'273	88'936
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	221'578'631	228'088'116
Activité d'investissement		
+/- Dépôts à court terme	-270'066	-10'000'070
- Investissements immobilisations corporelles	-18'250'525	-17'847'839
- Investissements immobilisations incorporelles	-4'033'384	-6'144'727
+ Ventes d'immobilisations	-	185
Flux de trésorerie provenant des investissements	-22'553'975	-33'992'451
Activité de financement		
- Distribution de bénéfice année antérieure	-206'314'748	-203'859'331
Flux de trésorerie provenant du financement	-206'314'748	-203'859'331
VARIATION DE TRÉSORERIE	-7'290'092	-9'763'666
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	174'014'632	181'304'724

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

(en CHF)

	Fonds de garantie	Bénéfice à répartir	Réserve libre	Résultat net
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2014	862'000	209'008'722	42'848'868	
Bénéfice à payer		-206'008'722		
Attribution/Utilisation de la réserve libre		-3'000'000	3'000'000	
Bénéfice de l'exercice				211'444'570
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2014	862'000	-	45'848'868	211'444'570
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2015	862'000	211'444'570	45'848'868	
Bénéfice à payer		-209'944'570		
Attribution/Utilisation de la réserve libre		-1'500'000	1'500'000	
Bénéfice de l'exercice				204'534'261
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	862'000	-	47'348'868	204'534'261

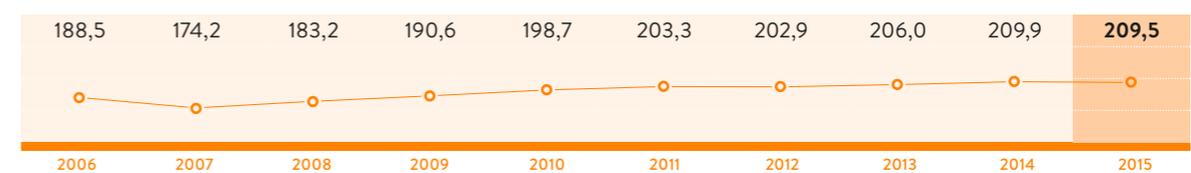
RÉPARTITION

(en CHF)

Bénéfice 2015	204'534'261
- Attribution /+ Utilisation de la réserve libre	5'000'000
TOTAL À DISTRIBUER	209'534'261
- ADEC (Mouvement hippique)	-3'829'008
SOLDE À DISTRIBUER	205'705'253
5/6^E DISTRIBUÉS AUX ORGANES DE RÉPARTITION	171'421'044
1/6^E AFFECTÉ AU SPORT	34'284'209
Détails	
- Swiss Olympic Association suisse de football, Liges nationales suisses de football et de hockey sur glace	6'592'762
- Parts aux Organes cantonaux romands de répartition au sport	27'691'446

DISTRIBUTION

(en millions de CHF)



BASE DE RÉPARTITION

(en CHF)

REVENU BRUT DES JEUX (RBJ)

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Billets instantanés	40'763'211	10'648'139	22'447'054	11'078'348	15'580'462	4'629'305	105'146'517
Jeux de tirages	53'815'199	18'525'390	29'101'367	11'488'057	25'335'412	5'008'159	143'273'582
Paris sportifs	1'968'012	755'147	1'057'744	531'674	1'635'037	139'320	6'086'934
Loterie électronique	34'591'001	6'007'804	15'763'731	8'277'465	21'224'516	3'034'901	88'899'419
PMUR	13'168'548	1'934'921	4'066'547	3'509'440	9'076'286	1'660'441	33'416'182
TOTAL	144'305'971	37'871'400	72'436'443	34'884'984	72'851'712	14'472'125	376'822'634

POPULATION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
POPULATION	761'446	303'377	331'763	177'327	477'385	72'410	2'123'708

RÉPARTITION PAR CANTON

(en CHF)

PARTS AUX ORGANES CANTONAUX DE RÉPARTITION

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	30'731'124	12'243'962	13'389'590	7'156'723	19'266'734	2'922'388	85'710'522
RBJ	32'823'241	8'614'072	16'476'095	7'934'795	16'570'550	3'291'770	85'710'522
TOTAL	63'554'365	20'858'035	29'865'685	15'091'518	35'837'284	6'214'158	171'421'044

PARTS AUX ORGANES CANTONAUX ROMANDS DE RÉPARTITION AU SPORT

	Vaud	Fribourg	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Total
Population	4'964'322	1'977'896	2'162'962	1'156'101	3'112'358	472'084	13'845'723
RBJ	5'302'284	1'391'522	2'661'557	1'281'791	2'676'815	531'754	13'845'723
TOTAL	10'266'606	3'369'418	4'824'519	2'437'892	5'789'174	1'003'838	27'691'446

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(Avec comparatifs 2014 / exprimés en CHF)

1. Informations générales

La Société de la Loterie de la Suisse Romande est une association à but non lucratif de droit privé. Elle est régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. La Loterie Romande a son siège à Lausanne. Son but est d'organiser et exploiter, avec les autorisations prescrites par la loi, des loteries et paris comportant des lots en espèces et en nature et d'en destiner le bénéfice net à des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – profitant aux cantons romands.

2. Bases et principes d'évaluation

Base de l'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément à l'intégrité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, appliquées depuis 2013. De ce fait, les comptes de la société donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture du mois précédent. Les pertes et gains de change résultant de la liquidation de ces transactions, ainsi que la réévaluation des postes du bilan en monnaies étrangères au cours du jour de clôture sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction ayant un caractère significatif n'a été faite avec les parties liées.

Liquidités

Ce poste contient les avoirs en caisse et sur les comptes postaux et bancaires pouvant être aisément convertis en espèces. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont évalués au cours du jour de clôture.

Dépôts à court terme

Les placements financiers portent sur une durée maximum d'une année. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Comptes courants dépositaires

Les créances envers nos dépositaires de jeux de loterie représentent, à la valeur nominale, le montant des enjeux encaissés en notre faveur, sous déduction des gains payés et de leurs commissions. Une provision pour pertes sur débiteurs est calculée chaque année. Le principe en est le suivant:

% de la créance

15%	jusqu'à 30 jours
50%	jusqu'à 60 jours
100%	au-delà de 60 jours

Autres créances à court terme

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks acquis sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires. Les escomptes sont traités comme des réductions du coût d'acquisition.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance imputables à l'exercice suivant ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement. Les comptes de régularisation d'actifs sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation.

Durées de vie des différents actifs

Immeubles	33 ans
Installations	10 ans
Informatique hardware	4-8 ans
Mobilier et matériel	2-10 ans
Matériel points de vente	5 ans
Matériel audiovisuel	4 ans
Véhicules	4 ans
Logiciels	4-6 ans

Les amortissements prennent naissance dès que l'immobilisation entre en activité.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un examen lorsque l'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être inférieure à sa valeur recouvrable. Cet examen est détaillé dans les notes 9 et 11.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent une participation ainsi qu'un prêt à long terme garanti par gage immobilier. Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiques nécessaires. Celles libellées en monnaies étrangères sont évaluées au taux de change en vigueur au jour de clôture. Les comptes bancaires servant de garantie de loyer font également partie de cette rubrique.

Dettes à court terme

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Les dettes à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois.

Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Provisions

Les engagements probables fondés sur un événement passé et dont le montant, la probabilité de survenance et l'échéance, ne peuvent pas être déterminés avec certitude, mais sont estimables de manière fiable, sont saisis dans les provisions. Il peut s'agir, par exemple, d'engagements liés à des procédures juridiques ou implicites.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges imputables à l'exercice en cours mais qui ne seront payées qu'ultérieurement ainsi que les éventuels produits encaissés d'avance mais concernant l'exercice suivant. Les comptes de régularisation passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Capitaux propres - Fonds de garantie

Ce poste représente le montant au coût historique versé par les 5 cantons romands lors de la création de la Loterie Romande en 1937. Il comprend également le montant versé par le canton du Jura lors de sa création en 1979.

Réserve libre

La réserve libre représente un fonds que le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des sociétaires peuvent décider d'alimenter ou au contraire d'utiliser. Sont prélevés sur le bénéfice ressortant des comptes annuels, les montants jugés adéquats pour alimenter la réserve libre nécessaire à une bonne gestion à long terme des ressources de la société. L'utilisation de cette réserve libre doit répondre à cet objectif de gestion à long terme. Le Conseil d'administration soumet sa proposition sur l'alimentation ou l'utilisation de cette réserve libre à l'approbation de l'Assemblée générale.

Revenu brut des jeux

Le revenu brut des jeux (RBJ) représente la différence entre les enjeux des joueurs et les gains payés, ajusté au taux de redistribution théorique défini dans le plan des lots.

Approbation des comptes

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 29 mars 2016.

Événements postérieurs à la date de clôture

La valeur des actifs et passifs est ajustée lorsque des événements subséquents, dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan, altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans les notes de l'annexe aux comptes.

Pour l'exercice 2015, aucun événement significatif n'a été constaté après la date de clôture.

3. Liquidités

	2015	2014
Caisses	22'701	17'402
PostFinance	66'172'150	79'109'613
Banques	107'819'780	102'177'709
	174'014'632	181'304'724

L'année 2015 a été marquée par l'introduction de taux d'intérêts négatifs par la Banque nationale suisse (BNS). Les banques ont ainsi fixé des plafonds d'avoirs, au-delà desquels des intérêts

négatifs ont été calculés. Ces intérêts ont représenté une charge de l'ordre de CHF 33'142 pour la Loterie Romande.

4. Dépôts à court terme

	2015	2014
Dépôts à court terme	40'549'002	40'278'946
	40'549'002	40'278'946

Ces dépôts sont conclus avec des contreparties financièrement saines, suivant en cela, une procédure interne stricte, validée par le Conseil d'administration. Il n'y a pas de placements en devises étrangères.

Les taux de rémunération sont déterminés sur la base des taux appliqués sur le marché interbancaire (taux libor). Certains prêts ont été conclus à un taux de 0%, afin de réduire l'impact des intérêts négatifs sur les avoirs de la Loterie Romande.

5. Comptes courants « dépositaires »

	2015	2014
Comptes courants dépositaires	12'811'201	12'797'831
Provision pertes sur débiteurs	-400'000	-400'000
DÉPOSITAIRES NETS	12'411'201	12'397'831

La facturation est hebdomadaire, sauf pour les points de vente exploitant les jeux de paris hippiques (PMU) qui sont facturés trois fois par semaine. Les recouvrements sont exécutés en fin

de semaine, à l'exception des grands comptes, qui ont un délai de paiement à 30 jours.

6. Autres créances à court terme

	2015	2014
Société simple Euro Millions	5'495'405	6'623'443
Organes de répartition et ADEC	7'968'490	9'534'240
Impôt anticipé	951'235	329'512
Autres créances	1'353'360	903'873
	15'768'491	17'391'068

Le compte courant de la Société simple Euro Millions, relatif au jeu Euro Millions, libellé en euros, est valorisé au cours du jour de clôture. Il s'agit principalement de dépôts effectués auprès d'établissements bancaires concernant le jeu Euro Millions.

Les créances envers les Organes de répartition comprennent principalement les contributions attribuées directement à diverses associations dont le financement est prélevé sur le bénéfice de l'exercice en cours. Ces montants sont ensuite déduits du bénéfice à répartir lors de l'approbation définitive des comptes.

La part ADEC est également une avance sur bénéfice qui est régularisée lors de la répartition du bénéfice.

Le poste « Impôt anticipé » représente le montant de l'impôt anticipé calculé sur les gains soumis et gagnés au cours des tirages (jeux on-line). L'impôt anticipé est ensuite versé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) le mois qui suit celui où les tirages ont eu lieu, indépendamment du fait que le joueur ait réclamé son gain ou non.

7. Stocks

	2015	2014
Consommables	1'551'605	1'354'837
Dépréciation stocks	-	-50'000
Produits finis	1'786'152	1'723'100
	3'337'757	3'027'937

Les stocks se composent de la manière suivante :

- des consommables, notamment des pièces détachées nécessaires aux réparations et à l'entretien des bornes et terminaux de jeux se trouvant chez nos dépositaires et des rouleaux de papier et bulletins de jeux pour les terminaux ;
- des produits finis, soit des séries de billets imprimées en attente d'être mises en vente (leur valeur se compose du coût du papier et de l'impression).

Dépréciation stocks

Aucune dépréciation n'a été faite sur cette rubrique en 2015.

8. Actifs de régularisation

	2015	2014
Lots calculés s/enjeux encaissés d'avance (multi-tirages)	1'166'695	1'075'113
Ajustements RBJ	1'539'203	3'171'326
Charges payées d'avance	1'809'861	2'312'182
Intérêts courus et autres produits à encaisser	322'005	36'797
Autres actifs de régularisation	683'517	924'512
	5'521'281	7'519'930

Les actifs de régularisation comprennent notamment les factures payées d'avance au moment de la clôture des comptes et qui concernent l'exercice suivant. Sont aussi contenus dans cette rubrique les ajustements RBJ. Ces ajustements repré-

sentent l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Ce montant se trouve également au Résultat dans la rubrique « Lots ». Le RBJ au compte d'exploitation reflète ainsi le RBJ théorique des jeux.

9. Immobilisations corporelles

	Constructions	Installations et agencement	Mobilier, matériel et véhicules	Informatique	Immos en cours	Total
VALEURS BRUTES						
Situation au 01.01.2014	12'802'701	9'097'927	13'077'710	54'032'660	14'159'963	103'170'960
Entrées	345'000	9'365	369'090	5'043'797	12'080'587	17'847'840
Sorties	-	-	-877'404	-21'939'975	-	-22'817'379
Reclassements	-	27'217	699'479	9'593'358	-10'330'581	-10'527
Situation au 31.12.2014	13'147'701	9'134'509	13'268'875	46'729'840	15'909'969	98'190'894

AMORTISSEMENTS CUMULÉS

Situation au 01.01.2014	-4'158'513	-7'498'188	-9'557'814	-40'010'384	-	-61'224'899
Amortissements	-371'101	-377'616	-1'508'025	-5'960'732	-	-8'217'473
Sorties	-	-	877'404	21'939'696	-	22'817'101
Reclassements	-	-	6'487	-1'925	-	4'562
Dépréciation d'actifs	-110'591	-550'507	-314'385	-	-801'791	-1'777'274
Situation au 31.12.2014	-4'640'205	-8'426'311	-10'496'332	-24'033'345	-801'791	-48'397'984
VALEURS NETTES AU 31.12.2014	8'507'497	708'197	2'772'542	22'696'496	15'108'178	49'792'910

VALEURS BRUTES

Situation au 01.01.2015	13'147'701	9'134'509	13'268'875	46'729'840	15'909'969	98'190'894
Entrées	-	17'923	218'739	744'202	17'269'662	18'250'525
Sorties	-	-1'910'319	-792'251	-1'109'387	-	-3'811'956
Reclassements	-	-	142'249	821'766	-993'554	-29'539
Situation au 31.12.2015	13'147'701	7'242'113	12'837'611	47'186'422	32'186'076	112'599'923

AMORTISSEMENTS CUMULÉS

Situation au 01.01.2015	-4'640'205	-8'426'311	-10'496'332	-24'033'345	-801'791	-48'397'984
Amortissements	-371'101	-196'984	-1'060'980	-6'319'063	-	-7'948'127
Sorties	-	1'910'319	792'251	1'109'387	-	3'811'956
Reclassements	-	-	-	8'369	-	8'369
Dépréciation d'actifs	-	-	-30'912	-13'275	-	-44'187
Situation au 31.12.2015	-5'011'305	-6'712'976	-10'795'973	-29'247'927	-801'791	-52'569'972
VALEURS NETTES AU 31.12.2015	8'136'396	529'136	2'041'638	17'938'495	31'384'285	60'029'951

Dépréciations

En 2014, certaines rubriques ont fait l'objet d'une analyse des valeurs ainsi que d'une réévaluation de leur durée de vie économique. La principale raison est la rénovation du bâtiment de Provence, permettant à la Loterie Romande de regrouper ses deux sites administratifs, que sont Provence et Marterey.

La valeur globale des dépréciations des immobilisations corporelles se monte à CHF 1'777'274.

En 2015, aucune catégorie n'a nécessité de dépréciation significative.

Immeubles et cédules hypothécaires

	2015	2014	
Le total des constructions s'élève au bilan à	8'136'396	8'507'497	
Les cédules hypothécaires sur ces biens immobiliers se présentent comme suit :			
Cédules hypothécaires émises en 1 ^{er} rang	Provence 14-20 rez	2'500'000	2'500'000
Cédules hypothécaires émises en 2 ^e rang	Provence 14-20 rez	500'000	500'000
TOTAL DES CÉDULES LIBRES DE TOUT GAGE	3'000'000	3'000'000	

10. Immobilisations financières

	2015	2014
Prêt à long terme 9 ans	23'000'000	23'000'000
Participation SLE Euro Millions, capital de 0.9% (EUR 3'401.70)	3'686	4'090
Garanties de loyer et titres	82'124	82'114
	23'085'809	23'086'204

Le prêt à long terme a été conclu en 2011, pour une durée initiale de 10 ans. Les conditions du prêt ont été revues en 2015 et sa durée a ainsi été portée à 9 ans. Il est garanti par gage immobilier et porte intérêt selon les nouveaux termes du contrat.

11. Immobilisations incorporelles

	Logiciels
VALEURS BRUTES	
Situation au 01.01.2014	68'490'214
Entrées	6'144'727
Sorties	-2'065'488
Reclassements	10'527
Situation au 31.12.2014	72'579'980
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	
Situation au 01.01.2014	-50'150'179
Amortissements	-5'381'571
Sorties	2'065'488
Reclassements	-4'562
Dépréciation d'actifs	-1'178'113
Situation au 31.12.2014	-54'648'936

VALEURS NETTES AU 31.12.2014 **17'931'044**

VALEURS BRUTES	
Situation au 01.01.2015	72'579'980
Entrées	4'033'384
Sorties	-
Reclassements	29'539
Situation au 31.12.2015	76'642'903
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	
Situation au 01.01.2015	-54'648'936
Amortissements	-7'368'790
Sorties	-
Reclassements	-8'369
Dépréciation d'actifs	-4'588
Situation au 31.12.2015	-62'030'684

VALEURS NETTES AU 31.12.2015 **14'612'220**

Dépréciations

En 2014, certaines rubriques ont fait l'objet d'une analyse des valeurs ainsi que d'une réévaluation de leur durée de vie économique. Les durées de vie concernant les systèmes de jeux de la plateforme internet ont ainsi été revues et réduites.

La valeur globale des dépréciations des immobilisations incorporelles se monte à CHF 1'178'113.

Aucun bien incorporel n'a nécessité de dépréciation significative en 2015.

12. Gains et lots à payer

	2015	2014
Gains et lots à payer	16'078'331	15'066'135
	16'078'331	15'066'135

Les gains et lots à payer représentent les gains qui peuvent encore être réclamés par les gagnants dans les six mois qui suivent la date du tirage, ainsi que la cagnotte « Réserve jackpot ».

13. Portefeuille joueurs (internet)

	2015	2014
Portefeuille joueurs	2'688'202	2'858'947
	2'688'202	2'858'947

Le « Portefeuille joueurs » représente le solde des comptes joueurs utilisant le site de jeux en ligne. Ces comptes sont alimentés par les joueurs eux-mêmes qui les utilisent ensuite pour participer aux différents jeux proposés sur le site internet. Une fois leur compte crédité, les joueurs peuvent accéder aux

offres de la Loterie Romande. Les gains jusqu'à CHF 1'000 sont directement crédités sur leur « portefeuille joueur », tandis que les gains supérieurs à CHF 1'000 sont versés sur leur compte bancaire.

14. Dettes fournisseurs

	2015	2014
Dettes fournisseurs	3'233'547	5'850'878
	3'233'547	5'850'878

15. Bénéfice à payer

	2015	2014
Bénéfice à payer	46'343'367	42'713'545
	46'343'367	42'713'545

Le bénéfice est payé par quatre versements trimestriels dès la validation finale des comptes par l'Assemblée générale des sociétaires. Les paiements débutent à partir du 2e semestre qui

suit la fin de l'exercice comptable. A la date de clôture, le dernier quart du bénéfice de l'exercice 2014 reste à payer et sera versé en mars 2016.

16. Autres passifs

	2015	2014
Impôt anticipé dû	2'653'255	2'388'692
TVA à payer	574'243	1'014'706
Comptes courants sociétés partenaires	1'482'849	2'476'439
Autres dettes	104'117	223'504
	4'814'463	6'103'341

Le poste « Impôt anticipé dû » contient l'impôt anticipé à payer pour les gains du mois de décembre. Les soldes ouverts envers les sociétés partenaires concernent les prestations relatives à l'exploitation commune de divers jeux.

17. Provisions à court terme

	Provisions juridiques	Autres provisions	Total
SITUATION AU 01.01.2014	2'000'000	925'028	2'925'028
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-53'144	-53'144
Dissolution	-	-	-
SITUATION AU 31.12.2014	2'000'000	871'884	2'871'884
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-68'292	-68'292
Dissolution	-	-	-
SITUATION AU 31.12.2015	2'000'000	803'592	2'803'592

S'agissant d'une procédure civile dans le cadre d'une requête de conciliation, le degré d'incertitude du résultat de la procédure juridique ne peut être estimé.

18. Passifs de régularisation

	2015	2014
Enjeux encaissés d'avance	2'227'493	2'055'917
Autres passifs de régularisation	3'308'228	3'750'912
Provision pour factures à recevoir	3'214'145	2'329'787
Ajustements RBJ	11'873'845	10'973'807
	20'623'711	19'110'423

L'ajustement RBJ représente l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots. Le RBJ au compte de Résultat reflète ainsi le RBJ théorique. Cet écart, au passif, signifie que les lots effectivement payés par rapport aux ventes de la période, sont inférieurs au taux de redistribution théorique.

Cet effet provient principalement des nouveaux lancements de billets de fin d'année, ainsi que du décalage entre la vente d'un billet et le paiement des gains y relatif. L'exemple le plus parlant est le billet Le Million, dont la majorité des ventes a lieu en fin d'année N, alors que les gros gains ne peuvent être encaissés qu'au début de l'année N+1.

19. Engagements de prévoyance

Excédent de couverture Fondation LoRo	Avantage économique	Avantage économique	Variation de l'année	Charges de personnel	Charges de personnel
2015	2015	2014		2015	2014
-	-	-	-	2'434'555	2'078'184

Au 31 décembre 2015, le bilan provisoire fait apparaître un excédent de couverture. Toutefois, cet excédent n'atteint pas le taux de réserve de fluctuation cible défini dans le règlement

de la Fondation. Il n'y a également aucune réserve de contribution de la part de l'employeur.

20. Revenu brut des jeux (RBJ)

	2015	2014
Revenu brut des jeux	376'822'634	387'641'965
	376'822'634	387'641'965

Le revenu brut des jeux représente les enjeux des joueurs sous déduction des gains payés, ajustés aux gains théoriques, afin de refléter le RBJ théorique selon le plan des lots publié dans la Feuille des avis officiels (FAO).

En raison de la période de facturation hebdomadaire de la Loterie Romande, l'exercice 2015 enregistre les ventes du 28 décembre 2014 au 26 décembre 2015 (2014: du 29 décembre 2013 au 27 décembre 2014).

21. Commissions

	2015	2014
Commissions	70'463'545	71'874'502
	70'463'545	71'874'502

Les commissions représentent les commissions payées à nos dépositaires sur la vente des produits de loterie.

22. Coûts d'exploitation

	2015	2014
Frais des vendeurs	632'087	666'000
Fabrication des jeux	4'962'429	5'047'702
Exploitation des jeux	13'136'853	14'493'180
Informatique	19'053'989	18'653'355
Frais de personnel	27'734'261	27'392'353
Frais généraux d'administration	7'567'842	7'053'482
Marketing, publicité et communication	13'817'968	15'235'390
Vente et animations	2'497'721	2'695'550
Amortissements	15'365'692	16'554'431
	104'768'843	107'791'442
RATIO DES FRAIS D'EXPLOITATION/RBJ	27,8%	27,8%

Les charges d'exploitation sont toutes les charges nécessaires à l'exploitation des jeux et à l'activité de la Loterie Romande.

23. Charges et produits financiers

	2015	2014
Charges financières	639'425	173'522
Produits financiers	-930'478	-439'087
	-291'053	-265'565

Les charges et produits financiers incluent les intérêts sur les comptes bancaires et postaux, les intérêts sur le prêt à long terme ainsi que ceux sur les placements à terme. Figurent

également sous cette rubrique, les gains et pertes de change sur les comptes libellés en monnaies étrangères.

24. Charges et produits hors exploitation et exceptionnels

	2015	2014
Charges hors exploitation et exceptionnelles	452'840	103'988
Produits hors exploitation et exceptionnels	-103'091	-263'432
	349'750	-159'445

Lors de certains exercices, il se peut que des produits et/ou charges ne soient pas directement liés à l'activité d'exploitation des jeux de loterie. Il peut s'agir notamment de frais uniques, qui ne se reproduisent pas de façon récurrente.

En 2015, des charges exceptionnelles ont été enregistrées, charges liées à la cessation d'activité de la société Game Print SA, que la Loterie Romande a aidé dans le cadre du plan social de la société.

25. Opérations hors bilan

	2015	2014
Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers	100'000	100'000
Dettes de leasing inférieures à 1 an	632'518	591'705
Dettes de leasing entre 1 et 4 ans	814'987	721'646
MONTANT GLOBAL DES DETTES DE LEASING	1'447'505	1'313'352

Les cautionnements représentent un acte de nantissement auprès d'un établissement bancaire servant à couvrir le risque de change sur les achats de devises à terme pour le paiement de nos fournisseurs européens.

Les dettes de leasing sont celles relatives au parc de véhicules de la société.

26. Prestations Organe de révision

	2015	2014
Prestations de révision	70'800	57'000
Prestations diverses	20'925	24'418
	91'725	81'418

27. Nombre d'emplois à plein temps

	2015	2014
Nombre d'emplois à plein temps	236	237
	236	237

Lettre en attente

Deloitte.

Deloitte SA
 Av. De Montchoisi 15
 Case Postale 460
 CH - 1001 Lausanne
 Tel: +41 (0) 58 279 92 00
 Fax: +41 (0) 58 279 93-*****

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale des sociétaires de
Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société de la Loterie de la Suisse Romande, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux conventions intercantionales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Audit.Fiscalité.Conseil.Corporate Finance.
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Lettre en attente

Deloitte.

Société de la Loterie de la Suisse Romande
 Rapport de l'organe de révision pour
 l'exercice arrêté au 31 décembre 2014

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux conventions intercantionales et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


 Annik Jaton Hüni
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


 Jürg Gehring
 Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 26 mars 2015

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau des fonds propres et annexe)



**Société de la Loterie
de la Suisse Romande**

Avenue de Provence 14

Case postale 6744 · CH-1002 Lausanne

Tél. + 41 21 348 13 13 · Fax + 41 21 348 13 14

info@loro.ch · www.loro.ch

#AvecLoRo – suivez-nous sur :

